



Municipales 2014

LA GUZARGUOISE

Journal d'Information de Guzargues

n°25 - mars 2014



Chères Guzarguaises, chers Guzarguois, Chers amis

Dimanche 23 mars, malgré le peu de suspense sur l'issue de cette élection municipale, vous vous êtes néanmoins mobilisés pour accomplir votre devoir citoyen et républicain. Vous nous avez confié par vos suffrages, une nouvelle fois la gestion de notre commune. Nous voulons, du fond du cœur, exprimer toute notre gratitude et nos remerciements à tous les Guzarguaises et les Guzarguois.

Par cette mobilisation, j'y vois la reconnaissance de notre bilan, mais aussi un soutien pour notre programme 2014-2020. Notre programme en 12 points, lisible, innovant et réalisable, s'inscrit toujours dans notre volonté de protéger, préserver, embellir et équiper Guzargues. Vous avez montré ainsi votre attachement à un certain cadre de vie et à un art de vivre à la Guzarguoise.

J'adresse également mes remerciements les plus chaleureux à mon équipe et je n'oublie pas la précédente. La confiance que vous m'avez ainsi accordée, m'honore et nous oblige. Je suis fier d'être le maire de ce magnifique village auquel je suis profondément attaché. Je suis fier de ce que nous avons accompli ensemble depuis 6 ans.

Nous allons écrire ensemble une nouvelle page de l'histoire de Guzargues. Nous voulons assurer, les Guzarguaises et les Guzarguois, de notre volonté de s'atteler à la tâche pour mettre en œuvre notre programme avec le soutien et les compétences de tous.

Avec toute notre amitié
Pierre ANTOINE
Maire de Guzargues

Ne pas jeter sur la voie publique

La Guzarguoise est éditée et diffusée par la municipalité de Guzargues à 220 exemplaires
mairie.guzargues@wanadoo.fr
<http://www.guzargues.com>
0467596157
Directeur de la publication : Pierre Antoine
Comité de lecture : Conseil Municipal
Coordination : Claudine Verdier

SOMMAIRE

Travaux	2
Culture - Animation	3
Ca s'est passé à Guzargues	4
Inauguration de la piscine intercom	4-5
Conseils Municipaux	6-7
État Civil, annonces	7
Agenda	7
Mairie, Paroisse	8

flashcode2.0



Pas de lecteur pour lire ce code ? Tapez 1677 sur votre mobile !

30 mars 2014 : Installation du nouveau Conseil Municipal

Installation du nouveau Conseil Municipal

C'est à 18h30, ce dimanche 30 mars 2014, que le nouveau Conseil a été installé. Sous la présidence du plus ancien conseiller municipal fraîchement élu, Claude Michel, la séance d'investiture du nouveau Conseil Municipal a été ouverte. Le Maire, Pierre Antoine et ses 3 adjoints, Jean Paul Oliva (urbanisme), Claude Michel (finances et environnement) et Thierry Malchirant (travaux, énergie et eau) ont été élus.

De gauche à droite, l'équipe municipale : Jean Ferreira de Moura, Vanessa Soury, Ghislaine Goguet, Claude Michel, Patricia Vidal, Pierre Antoine, Jean Paul Oliva, Thierry Malchirant, Jean-Claude Gaud, Jean Marc Sancey, Christophe Ollié.





Travaux



Les derniers travaux de finition, comme la mise en place de pavés décoratifs et ralentisseurs ont eu lieu fin février



Chemin du Champ de l'Or, 4 lampadaires de style ont remplacé les derniers vieux éclairages néons



Chemin des Brebières, le bois communal : le mur en pierres sèches est terminé. 2014 verra le démarrage côté Chemin des Jardins communaux

Le 17 décembre 2013, Le Père Noël et l'ours Teddy s'étaient invités à la mairie de Guzargues

Mardi 17 décembre 2013, sous le patronage de l'association MegustaGuz, la mairie de Guzargues recevait le Père Noël. Mais avant, c'est une salle comble de petits Guzarguois qui a accueilli l'ours Teddy et son maître Michel le magicien, ainsi que la marionnette Alfred. Des personnages drôles et pleins d'humour pour le plus grand plaisir de nos bambins! Après le spectacle, petits et grands attendaient le Père Noël. Les enfants l'ont appelé avec insistance, applaudissements et sourires dès son entrée...

Chaque enfant a reçu de ses mains un superbe jouet. Ensuite ce brave Père Noël s'est prêté au jeu des photos avec les enfants. A la fin les parents n'ont pas été oubliés, puisqu'un cocktail préparé par MegustaGuz les attendait.

Nos petits Guzarguois ont partagé des friandises avec toute l'équipe municipale et les parents.



SOIREE ST PATRICK du samedi 29 mars 2014



Cette année, la ST PATRICK s'est déroulée au domaine de FIGARET dont la cave nous a été gracieusement proposée par la famille BONNET. Cette soirée a rencontré un vif succès et nous remercions toutes les personnes qui y ont participé.

La location de chapiteau pour ce genre de manifestation n'est plus possible sur la place du village pour des raisons de contrainte de sécurité (lestage) et d'installation qui reste pratiquement à notre charge. Dorénavant, nous ne pourrions qu'organiser des manifestations en plein air.

Nous restons à votre disposition pour toutes suggestions ou idées à déposer en mairie.

Le prochain rendez-vous est la fête du village où nous vous attendons nombreux et nombreuses.

Encore un grand merci à Mr ET Mme BONNET pour leur générosité et leur dévouement.

MEGUSTAGUZ

Ça s'est passé à Guzargues : vœux pour 2014 de la Municipalité

Regard dans le rétroviseur. Retour sur les événements qui ont fait l'actualité de la commune en 2013

Le maire entouré de son conseil Municipal a accueilli la population toujours aussi nombreuse à l'occasion des vœux.

Étaient présents également le Président de la CCGPSL, Alain Poulet, et le Chef de Centre de la caserne de pompiers d'Assas, le Major Bernard Michaudet.

Pierre Antoine a brossé la liste des réalisations 2013 :

L'aménagement, la rénovation et l'embellissement de l'entrée du village, projet majeur, qui a mobilisé le plus d'énergie et de finances communales. Il a précisé que ce projet avait été conçu par l'équipe municipale pour un coût total de 69 000 € HT, il a remercié l'entreprise Bonnet dont la gérante était présente, pour l'excellent travail réalisé. Le mur du bois communal, les 4 derniers lampadaires de style qui ont remplacé les néons, Chemin du Champ de l'Or. Le démarrage par la CCGPSL de l'aménagement du chemin de crête pour la réalisation d'un sentier pédagogique et d'interprétation

Côté animations et culture, il a cité le concert de printemps, du Jazz, avec des jeunes artistes, le groupe Eve's Factory, la lecture de textes d'amours de la Renaissance à nos jours par Corinne Blanc Faugère, la sortie des aînés à Cassis, la remise des dictionnaires aux jeunes collégiens, la fête de la musique, la fête du village et le Noël des enfants.



Côté Intercommunalité, il a rappelé que la Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup inaugurerait le lendemain, la piscine intercommunale à Saint Mathieu de Trévières (Cf. article ci-après). Concernant l'autre projet de grande ampleur, le pôle rugby, il a indiqué qu'il serait inauguré au deuxième semestre 2014.

En raison de la proximité des élections municipales, pour préserver le bon équilibre démocratique et respecter les règles, Pierre Antoine n'a pas parlé de projets pour 2014. Cette cérémonie était aussi l'occasion de remercier toute son équipe pour le travail accompli pendant 6 années. Il a mis en avant les qualités des femmes et des hommes qui composent le conseil Municipal. Ses remerciements sont aussi allés à Claudine Verdier, très émue, après un tonnerre d'applaudissements, de la part de toute la salle.

Inauguration de la piscine intercommunale suivie d'un week-end

« Portes ouvertes »

Samedi 18 et dimanche 19 janvier 2014





Les élus, les financeurs, les partenaires et 36 enfants avec un ballon jaune représentant chacun leur commune se sont réunis le 18 janvier autour d'Alain Poulet, président de la Communauté de communes, pour inaugurer cette très belle piscine, avant que le public ne la découvre à son tour.

Des visites guidées ont été proposées au public par *Vert Marine*, l'exploitant, pour découvrir en avant-première cette piscine nouvelle génération qui conjugue éco-construction, gestion de l'énergie, confort, accessibilité et paysage d'exception.

L'apprentissage de la natation en milieu scolaire

La plupart des 6 600 élèves de la circonscription de Saint-Mathieu-de-Trévières n'avait pas accès à l'apprentissage de la natation, alors que cet enseignement est une priorité nationale, inscrite dans le socle commun des connaissances et des compétences. Ainsi, seuls 9 % des élèves de cette circonscription fréquentaient un module natation en 2012, contre 85 % pour la circonscription de Montpellier Nord par exemple, plaçant la circonscription de Saint-Mathieu-de-Trévières en dernière position pour le Département.

La priorité d'apprentissage fixée par l'Éducation Nationale porte sur les élèves de grande section maternelle, de CP et de CE1. Les CP et CE1 y auront accès dès mars 2014 et ceux de grande section maternelle à la rentrée prochaine.

Pour les CM2, l'enseignement débutera probablement en juin 2014. S'il reste des créneaux libres, les CE2 et les CM1 pourront en bénéficier lors des prochaines années scolaires. L'accès des collèges et du lycée, non obligatoire, pourrait ensuite être ouvert aux élèves de 6ème et aux terminales ayant choisi l'option « piscine » pour le bac.

Cela correspond à plus d'une centaine de classes, et mille cent quarante heures en année pleine !

La pratique sportive et de loisirs

La profondeur variable du bassin intérieur de 25 mètres, avec cinq lignes de nage, permet toutes les pratiques : natation sportive, baignade, activités de natation pour tous les âges ou remise en forme avec une grande diversité d'activités d'aquagym. Le bassin est par ailleurs accessible aux personnes à mobilité réduite. Le bassin extérieur est équipé de deux lignes de nage supplémentaires de 20 mètres. Chauffé et ouvert à la belle saison, il dispose également d'une zone balnéo-ludique de faible profondeur, avec col de cygne, banquette à bulles, buses pour jets massants, rivière à courant, canons à eau, cascades. Une aire de jeux interactive « zéro profondeur », véritable oasis colorée destinée aux enfants, jouxte le bassin extérieur. Les tout-petits pourront, quant à eux, découvrir le plaisir de l'eau grâce aux jeux de la patageoire intérieure.

Le farniente

La plage minérale extérieure jouxte une plage végétale, équipée de baignades de soleil. Une centaine d'arbres adaptés au climat : micocouliers, érables, cyprès... ont été plantés en bordure de la plage végétale, près des parkings, au bord de la voirie d'accès et du futur cheminement piétonnier reliant la piscine au cœur de Saint-Mathieu-de-Trévières.

La desserte de la piscine

L'équipement est implanté au cœur d'un complexe sportif, en bordure de commune. Situé au centre géographique de la Communauté de communes et à proximité du LIEN, il est facilement accessible aux automobilistes et transports en commun. Il est également desservi par une voie piétonne depuis Saint-Mathieu-de-Trévières.

Entrées	Résident (avec carte pass'pic)	Non-résident
Entrée adulte	3,90 €	4,50 €
Entrée réduite (4-15 ans)	2,90 €	3,50 €
Entrée enfant - 4 ans	Gratuit	Gratuit
Carte 10 entrées adulte	32 €	37 €
Carte 10 entrées enfant	26 €	31 €
Carte famille		
Carte famille 25 €		
Entrée famille adulte	1,95 €	2,25 €
Entrée famille enfant	1,45 €	1,75 €

Pour tous renseignements : tarifs : Aquagym, Natation enfant / adulte, AquaCycling, piscine du Pic Saint-Loup, 800, chemin de la ville - 34270 Saint-Mathieu-de-Trévières, Tél : 04 67 02 06 89 - www.vert-marine.com

Les Conseils Municipaux

L'intégralité des comptes rendus des Conseils Municipaux est consultable en Mairie ou sur le site Internet.

Conseil Municipal du Jeudi 09 janvier 2014

➤ Approbation du compte rendu du 10 octobre 2013
Voté à l'unanimité

➤ Communauté de Communes du Grand Pic St Loup :
modification des statuts

Compétences facultatives et supplémentaires.

Actions pour la jeunesse :

-Aides financières au transport des élèves des écoles pré-élémentaires et élémentaires pour les sorties pédagogiques,

-La communauté de communes assurera le transport des enfants pour les séjours organisés par le service loisirs,

-Accompagnement des communes pour diverses actions à destination de la jeunesse.

Habilitation statutaire :

La communauté de communes pourra au titre de l'article L 5214-16-1 du code général des collectivités locales conclure avec ses communes membres des conventions pour le transport des élèves des classes maternelles et élémentaires pour les activités d'apprentissage de la natation.

Voté à l'unanimité

➤ Hérault Energie : diagnostic éclairage public

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la proposition du syndicat Hérault Energie de réalisation de diagnostics des installations d'éclairage public de ses collectivités adhérentes, suite à l'enquête réalisée en début d'année 2013

Objectif : Le diagnostic doit constituer un outil fiable d'aide à la décision pour la collectivité, son aboutissement étant la proposition d'un schéma directeur de rénovation ou amélioration chiffré, tant en investissement qu'en fonctionnement.

Financement : Communes de moins de 2.000 habitants :

. subvention ADEME et FEDER : 50 %

. subvention Hérault Energie : 30 %

. autofinancement commune : 20 %

Voté à l'unanimité

➤ Hérault Energie : rapport d'activités 2013

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le rapport annuel du Syndicat Mixte Hérault Energies de l'année 2013.

Voté à l'unanimité

➤ Assistance de Maître Margall : Audience du 20 Février 2014 au Tribunal Correctionnel : autorisation de défendre les intérêts de la commune et de se constituer partie civile dans l'instance devant le Tribunal Correctionnel de Montpellier, engagée par Monsieur Guilhem Durand.

Voté à l'unanimité

➤ Devis pour la pose et la dépose des illuminations de Noël.

Monsieur le Maire présente le devis de la Société Bouygues Energies et Services, d'un montant de 1.260,00 € HT.

Voté à l'unanimité.

➤ Devis pour le changement de la fenêtre de la sacristie
Monsieur le Maire présente le devis de la société MC Construction pour un montant total de 830,00 € HT.

Voté à l'unanimité.

➤ Devis pour l'apéritif dinatoire de la cérémonie des vœux. Devis de « l'Air O Délices » pour un montant de 10 € par personnes.

Voté à l'unanimité

➤ Questions diverses : possibilité de traiter les questions qui ne figurent pas à l'ordre du jour, si le Conseil Municipal le décide :

RAS

La séance est levée à 00h15

Conseil Municipal du jeudi 13 mars 2014

➤ Approbation du compte rendu du 09 janvier 2013
Voté à l'unanimité

➤ Communauté de Communes du Grand Pic St Loup :

-acceptation d'un fonds de concours d'un montant de 7.315,25 € pour la réalisation de trottoirs Rue des Platanes,

-acceptation d'un fonds de concours d'un montant de 8.370,00 € pour la réalisation d'un mur en pierres Rue des Platanes,

-acceptation d'un fonds de concours d'un montant de 700,00 € pour l'achat d'oliviers pour l'entrée du village,

-convention pour l'utilisation de la balayeuse.

Voté à l'unanimité

➤ Devis pour la création d'un point d'eau + toilettes supplémentaire à la mairie :

Devis de la société MC construction : 3 454,46 € HT

Devis de l'entreprise d'électricité Jean Oliva : 460€ HT

Devis de plomberie Jacques Gay : 1034,40 € HT

Voté à l'unanimité

➤ Devis pour la maintenance informatique par la société GFI : 805,83 € HT

➤ Devis pour l'entretien village : Entreprise Adaptée de l'Etang de l'Or « APEI du Grand Montpellier » : 8.924,48 € HT

➤ Contrat 2014 avec la SACPA, fourrière animale : 501,49 € HT

➤ Assistance juridique avec le cabinet Margall : 2.604,60 € HT

Votés à l'unanimité

➤ Convention de partenariat entre la Commune de Guzargues et la Communauté de Communes du Grand Pic St Loup pour le portail cartographique, accessible via le site Internet.

Voté à l'unanimité

➤ Rétrocession voies et réseaux du lotissement « Le Domaine des Passerilles » (annule et remplace la délibération 2013-059)

Voté à l'unanimité

La séance est levée à 00h45

Conseil Municipal du dimanche 30 mars 2014

➤ La séance est ouverte, sous la présidence de Monsieur Claude MICHEL, le plus âgé des membres du Conseil, pour procéder à l'élection du Maire au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages

➤ 1 seul candidat : Monsieur Pierre ANTOINE.

1^{er} tour de scrutin : votants : 11, Suffrages exprimés : 11

Majorité Absolue : 6

Monsieur Pierre ANTOINE ayant obtenu 11 voix a été proclamé maire.

A l'issue du vote par le Conseil Municipal le résultat de l'élection du maire est le suivant :

Maire : Monsieur Pierre ANTOINE

➤ Le Maire, après avoir donné lecture des articles L 2122-1 et L 2122-2 du code général des collectivités territoriales a invité le Conseil à procéder à la création de 3 postes d'adjoints au Maire.

Par 11 voix pour, décide la création de 3 postes d'adjoints

➤ Le Conseil Municipal a ensuite procédé, dans les mêmes formes et sous la présidence de Monsieur le Maire, à l'élection des Adjoints :

- Election du 1^{er} Adjoint : 1 seul candidat : Monsieur Jean Paul OLIVA.

1^{er} tour de scrutin : votants : 11, Suffrages exprimés : 11, Majorité Absolue : 6

Monsieur Jean Paul OLIVA a été proclamé 1^{er} Adjoint au 1^{er} tour de scrutin avec 11 voix.

- Election du 2^{ème} Adjoint : 1 seul candidat : Monsieur Claude MICHEL.

1^{er} tour de scrutin : votants : 11, Suffrages exprimés : 11, Majorité Absolue : 6.

Monsieur Claude MICHEL a été proclamé 2^{ème} Adjoint au 1^{er} tour de scrutin avec 11 voix.

- Election du 3^{ème} Adjoint : 2 candidats : Monsieur Thierry MALCHIRANT et Monsieur Christophe OLLIE.

1^{er} tour de scrutin : votants : 11, Suffrages exprimés : 11, Majorité Absolue : 6.

Monsieur Thierry MALCHIRANT a été proclamé 3^{ème} Adjoint au 1^{er} tour de scrutin avec 10 voix.

A l'issue du vote par le Conseil Municipal, le résultat de l'élection des Adjoints au Maire est le suivant :

1^{er} Adjoint : Monsieur Jean Paul OLIVA,

2^{ème} Adjoint : Monsieur Claude MICHEL,

3^{ème} Adjoint : Monsieur Thierry MALCHIRANT

État civil

Naissances

Nous avons la joie d'annoncer la naissance de :

- Estelle SANCHEZ CHAMOUSSET, le 15 Décembre 2014

- Mélissa BENMERZOUG, le 26 Janvier 2014

« TEO créatrice de bijoux »

Collection de colliers, bagues et autres objets décorés de pierres précieuses venant du monde entier.

N'hésitez pas à la solliciter pour des idées cadeaux.

Contact : 06 61 40 26 85

Annonces

« La Pizza Grec »

Vous accueille tous les samedis, parking de la mairie de Guzargues, de 18h00 à 21h00, Pizzas à emporter.

Tél : 06 21 00 12 86

« Ne jetez pas vos fèves des galettes des rois »

Je les collectionne depuis des années, j'en ai environ 3 000 et vous me feriez vraiment très plaisir en m'en faisant profiter. Vous pouvez les amener à l'accueil de la mairie ou me contacter si vous le souhaitez au 06 21 36 93 27. Un grand merci. Madame RINGOT

« Soins à domicile pour votre bien être »

LC Esthétique à Guzargues

Tél : 06 35 47 63 67

« Cours de guitare »

Pop, Rock & Blues, à Guzargues, 22 € l'heure.

Renseignements : Xavier Ravel, tél : 06 04 45 98 87

Agenda

☞ **ELECTIONS EUROPEENNES : dimanche 25 mai 2014**

☞ **ROCK and BLUES, organisé par Hervé Razzetti, à Guzargues sur la place : samedi 31 mai 17h00, Gratuit**

☞ **LA COMPAGNIE DU SWING au Patio : Jazz manouche de Django Reinhardt avec d'autres styles musicaux colorés d'une nuance Gypsy. Un Jazz acoustique de La Compagnie du Swing qui génère une Ambiance authentique, légère et festive. vendredi 20 juin 2014 20h30, Gratuit**

☞ **FETE DE GUZARGUES : Week end du samedi 28 juin**

☞ **FETE DES ECOLES MATERNELLE ET PRIMAIRE :
Enceinte de l'école primaire le mardi 1er juillet de 15h à 18h**



Recensement Militaire

Les Françaises et les Français **nés en 1998** sont tenus de se faire recenser en Mairie à la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans. Se présenter en Mairie muni du livret de famille, de la carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

Débroussaillage et prévention des incendies

La campagne de débroussaillage 2014 est en cours. Il est rappelé que les propriétaires de tous types de construction doivent maintenir en état débroussaillé les terrains, qu'ils soient leur propriété ou non, à raison de 50m autour de leur construction.

Des éléments et méthodes techniques sont disponibles sur le site :

www.herault.pref.gouv.fr/34 (rubrique sécurité) ou www.debroussaillage.com

Le contrôle du débroussaillage sera effectué par les services de l'ONF à compter du 14 Avril 2014.

Élagage

Il est rappelé que les propriétaires des parcelles en bordure de voie publique sont tenus à l'élagage des arbres en bordure de voie : cet élagage prévoit que les végétaux ne doivent pas empiéter sur ou au-dessus du domaine public.

Diffusion des messages par e-mail ou/et sms

Afin de diffuser rapidement les dernières informations, grèves des bus, des écoles etc..., avertir des messages d'alertes de la préfecture, mais aussi dans un souci d'économie de papier, nous souhaitons intensifier l'usage d'Internet et du sms. Pour cela adressez-nous votre adresse email et/ou votre N° de tél mobile à : mairie.guzargues@wanadoo.fr.

Secrétariat de Mairie : congés de Pâques

Le secrétariat sera fermé du mardi 29 avril au mardi 06 mai 2014 inclus

Paroisse Sainte Marie du Salaison Assas - Guzargues - Teyran

INFO – PAROISSE – CAREME 2014

REUNIONS SUR SAINT LUC Jeudi 3 Avril à 15 h. et à 20 h. 30 à TEYRAN
ADORATION Le Vendredi de 15 h. à 16 h.
CHAPELET Le Vendredi à 16 h.

CELEBRATIONS DES FETES PASCALES

RAMEAUX / Bénédiction des Rameaux au début de chaque Messe
Samedi 12 Avril – Messe à 18 h.30 à ASSAS
Dimanche 13 Avril - Messe à 10 h.30 à TEYRAN

CEREMONIE PENITENTIELLE / Mardi 15 AVRIL à TEYRAN à 18 h.30

JEUDI SAINT Messe à 19 h. suivie de l'Adoration à TEYRAN

VENDREDI SAINT Célébration de la Passion à 19 h. à TEYRAN

SAMEDI SAINT Vigile Pascale à 21 h. à TEYRAN

DIMANCHE DE PAQUES

Messe de la résurrection à 9 h.30 à GUZARGUES
« « 10 h.30 à ASSAS
« « 10 h.30 à TEYRAN



DIMANCHE 18 MAI

Rencontre paroissiale : après la Messe verre de l'amitié, repas tiré du sac, échange à propos du message de l'Evêque « *Semons le fraternité* ».

JEUDI 29 MAI – ASCENSION DE NOTRE SEIGNEUR J.CHRIST

Messe à 10 H.30 à TEYRAN

HORAIRE DES MESSES A COMPTER DU 26 AVRIL 2014

ASSAS : Le Samedi à 18 h.30

TEYRAN : Le Dimanche à 10 h.30, Le Mercredi à 09 h.00

DENIER DE L'EGLISE :

« **JE SUIS CATHOLIQUE, JE DONNE AU DENIER, C'EST NORMAL !** »

Merci de retirer les enveloppes au fond de l'Eglise de TEYRAN, ASSAS et GUZARGUES